

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – PARIS, 14 OCTOBRE 2025

MOBILISATION COLLECTIVE INÉDITE POUR TRANSFORMER DURABLEMENT LES EMBALLAGES TEXTILES ET HABILLEMENT : LE SECTEUR SE DOTE D'UNE FEUILLE DE ROUTE 3R (RÉDUCTION, RÉEMPLOI, RECYCLAGE)

Pour répondre aux exigences de la loi AGEC et à l'urgence environnementale, les principales Fédérations du Textile, de l'Habillement et de la Distribution --l'Alliance du Commerce, la Fédération de la Haute Couture et de la Mode (FHCM), la Fédération de la Maille, de la Lingerie et du Balnéaire, l'Union Française des Industries Mode et Habillement (UFIMH) et l'Union des Industries Textiles (UIT)-- se sont unies pour engager une transformation profonde et partagée des pratiques d'emballage du secteur. Cette initiative collective doit aboutir à une feuille de route 3R (Réduction, Réemploi, Recyclage), conduite avec l'appui du cabinet (RE)SET et le soutien de l'ADEME, du DEFI et de l'UIT.

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE ET TRANSVERSALE INÉDITE

Pour la première fois, l'ensemble des acteurs de la filière Textile-Habillement-Distribution --industriels, marques, distributeurs et Fédérations-- ont travaillé conjointement à la définition d'objectifs communs et de leviers concrets de réduction de l'impact environnemental des emballages.

Cette démarche, conduite depuis 5 mois, a permis de créer une vision partagée et une base de collaboration durable sur l'ensemble de la chaîne de valeur, du producteur au point de vente.

UN ENJEU CLÉ, À LA FOIS ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Les **emballages** représentent près de **659 000 tonnes par an** dans le secteur du Textile, de l'Habillement et de la Distribution, dont près de **19% en plastique**. L'objectif est clair : **concevoir le "juste emballage"**, en réduisant les volumes et les matériaux, en développant le réemploi et en sortant progressivement du tout plastique, tout en préservant la performance logistique et la compétitivité économique des entreprises.

Pour l'ensemble des participants "*Cette transition vise à concilier **réduction de l'empreinte environnementale** et **maintien de la viabilité économique**, en transformant les contraintes réglementaires en opportunités d'innovation et de compétitivité*".

DES ACTIONS ET SOLUTIONS CONCRÈTES DÉJÀ IDENTIFIÉES

Les travaux menés ont permis d'identifier et de tester plusieurs leviers à fort impact :

- Réduction de l'épaisseur des plastiques utilisés dans les emballages amont ;
- Optimisation du pliage et du conditionnement pour diminuer la taille des polybags ;
- Déploiement d'emballages et d'enveloppes réemployables pour le e-commerce ;
- Expérimentations logistiques dans les entrepôts et magasins pour évaluer les gains environnementaux et opérationnels.

Ces premières actions démontrent la **capacité d'innovation** et la **mobilisation du secteur** face à la complexité de ses usages et de ses contraintes.

UNE MÉTHODE STRUCTURÉE AUTOUR DE CINQ ÉTAPES CLÉS

La feuille de route 3R repose sur un programme collaboratif structuré du cabinet (RE)SET autour de **cinq étapes majeures** :

1. **Diagnostic et cartographie** des usages emballages-produits, incluant une évaluation du réemploi et de la recyclabilité.
2. **Analyse des alternatives** : Repérage et évaluation de plus de 100 solutions existantes ou en développement.
3. **Sélection** : Analyse approfondie de 44 solutions et priorisation d'une vingtaine selon leur potentiel de déploiement.
4. **Projection sectorielle** : Quantification des gains possibles à horizon 2025, 2027 et 2040.
5. **Plan d'action et calendrier** : Définition des besoins en innovation, R&D, investissements et gouvernance pour la mise en œuvre opérationnelle.

PROCHAINE ÉTAPE : DE LA FEUILLE DE ROUTE À LA MISE EN ŒUVRE

La version finale de la feuille de route 3R sera remise à l'**ADEME le 31 octobre 2025**. Elle constituera la base d'un déploiement opérationnel à l'échelle de la filière, avec un suivi collectif des actions engagées et des investissements associés.

Contact : **Sterenn LERÈDE**

Responsable Développement Durable & RSE, Fédération de la Maille, de la Lingerie & du Balnéaire

slerede@la-federation.com

T. +33 1 49 68 33 65 - M. + 33 6 64 24 50 58